

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND,

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2014**

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014  
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 2 : Délibération du 29 octobre nommant un agent recenseur**

Vu la délibération du 29 octobre 2014, où le conseil municipal à l'unanimité des votants, a nommé Josyane RODRIGUES agent recenseur,

Vu que l'inéligibilité prévue au 12<sup>ème</sup> alinéa de l'article L.231 du code électoral s'applique à tous les agents recenseurs, quel que soit le nombre d'habitants de la commune. Ainsi une personne qui exerce des fonctions électives dans une commune ne peut en aucun cas être recrutée comme agent recenseur dans cette commune.

Il est proposé au Conseil municipal de ne pas tenir compte de cette délibération et d'en prendre une autre

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014  
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND.

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 3 : Recensement de la population, nomination d'un agent recenseur**

Considérant que la population de Mey doit être recensée en 2015,  
Considérant la nécessité de nommer un agent recenseur,  
Il est proposé au Conseil municipal de nommer en qualité d'agent recenseur pour l'année 2015, Francine ADACH et de verser à cet agent une rémunération d'une valeur de 400 € brut, somme imputée sur la dotation forfaitaire de recensement qui sera perçue par la commune.

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014  
Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014  
Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014  
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 4 : Acceptation des chèques de Groupama**

Vu les chèques de Groupama d'un montant de 3 773.79 € + 274.74 € correspondant au remboursement d'un sinistre sur candélabre,

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter ces chèques

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014  
Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014  
Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 5 : GDF SUEZ – renouvellement du contrat d'énergie**

Considérant que le contrat de fourniture de gaz pour la salle communale arrive à échéance.

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler ce contrat et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces contractuelles correspondantes.

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014  
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND.

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 6 : SIVT – Adhésion au syndicat de la Communauté de Communes du Sud Messin pour l'intégralité de son périmètre.**

Considérant la demande de Monsieur Le Président du SIVT du Pays Messin de consulter le conseil municipal sur l'adhésion au syndicat de la Communauté de Communes du Sud Messin pour l'intégralité de son périmètre, afin de lui permettre d'être l'unique adhérent au SIVT pour ses 34 communes.

Il est proposé au conseil municipal de donner son avis sur cette adhésion.

**Avis favorable à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014  
Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014  
Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014  
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND.

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 7 : Demande d'un emplacement pour vente de pizzas une fois par quinzaine**

Considérant la réception d'un courrier de la SARL LA FLAMBEE souhaitant installer un camion pizza sur la commune, à raison d'une fois par quinzaine, précisant également son autonomie en eau et en électricité.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant de la redevance annuelle à 50 € pour un an renouvelable à compter du 1er janvier 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de donner son accord pour le stationnement du camion pizza de la SARL LA FLAMBEE, sur un emplacement à définir.

FIXE la redevance à 10 € par intervention, pour un an renouvelable à compter du 1er janvier 2015.

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014  
Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014  
Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N°8 : Indemnité de conseil allouée aux Comptables Publics chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Etablissements Publics Locaux par décision de leur assemblée délibérante**

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouées aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Considérant la désignation de Madame Mireille CHALI en qualité de trésorière de Montigny Pays Messin à compter du 21 août 2014, en remplacement de Monsieur Yves BOILLOT qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite,

Le conseil municipal décide :

- de demander le concours du Trésorier municipal pour assurer des prestations de conseil et,
- d'accorder l'indemnité de conseil aux taux de 100 % par an que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/83 précité et sera attribuée à Madame Mireille CHALI
- l'Indemnité est calculée par application du tarif ci-après à la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre et afférentes aux trois dernières années.
- de préciser que pour l'année 2014 il convient de répartir cette indemnité à M.BOILLOT pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 20 août 2014 et à Mme CHALI pour la période du 21 août au 31 décembre 2014.

**Il est adopté à la majorité le report de ce point au prochain Conseil Municipal  
1 abstention**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 9 : Demande d'une subvention exceptionnelle pour l'achat d'une tondeuse et d'un ordinateur.**

Considérant la nécessité d'acheter une nouvelle tondeuse, remplaçant celle occasionnant de multiples réparations coûteuses,

Considérant la nécessité d'acheter un nouvel ordinateur et logiciels adaptés aux contraintes actuelles,

Considérant que les coûts à envisager sont pour :

La tondeuse à environ 1 900.00 €

L'équipement informatique à environ 947.40 €

Il est proposé au Conseil municipal,

d'adopter le projet susvisé,

de fixer la réalisation de ce projet à début 2015,

de demander une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine.

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 10 : Ligne de trésorerie**

Considérant que la durée de la ligne de trésorerie accordée par le Crédit Mutuel arrive à son terme le 31 décembre 2014,

Considérant l'accord du Crédit Mutuel pour reconduire la ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

Montant : 285 000 € - ligne de trésorerie de 17 071.54 €

Durée : 1 an

Taux : EURIBOR à 3 mois moyenne mensuelle

Intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser la reconduction de la ligne de trésorerie et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette reconduction.

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 11 : Autorisation de signature avenant n° 5 commune de Mey/EPFL**

Considérant que la commune de Mey a confié à l'EPFL le soin d'acquérir une maison d'habitation place de l'Eglise section A n°356/49,

Considérant la demande de la commune de prolonger le délai de portage en raison de l'attente de signature d'un compromis de vente.

Considérant le projet d'avenant N°5 à la convention foncière entre la commune de Mey et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant.

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014  
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND,

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N° 12 : Site internet**

Considérant la nécessité de développer la communication au sein de la commune,

Vu l'offre de création d'un site internet proposée par Sylvain TARILLON

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur cette offre et de désigner, le cas échéant, Sylvain TARILLON comme webmestre de ce site.

**Adopté à l'unanimité, compte-tenu des frais extrêmement modiques liés à cette opération**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014  
Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014  
Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N°13 : Décision modificative n° 1/2014 fonctionnement dépenses**

Considérant que les chapitres suivants, en fonctionnement dépenses, ont besoin de crédits supplémentaires :

\_ 012 : Charges de personnel et frais assimilés

\_ 66 : Charges financières

Considérant que le chapitre 011 « charges à caractère général » contient des crédits suffisants,

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser les opérations suivantes :

Transfert de la somme de 3000€ du compte 61523 chapitre 011 au compte 66111 chapitre 66

Transfert de la somme de 2000€ du compte 6061 chapitre 011 au compte 6450 chapitre 012

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 17 décembre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Date de convocation : 12 décembre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT.

Absents avec excuse : Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO.

Secrétaire de séance : Sylvain TARILLON

**POINT N°14 : Décision modificative n° 2/2014**

Considérant la nécessité de régulariser dans l'inventaire les études suivies de réalisation,

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser les opérations suivantes :

Au chapitre 041 « opérations patrimoniales » :

En recettes compte 203 : étude cimetièrre : 4033.39€

En dépenses compte 2116 : 4033.39€

En recettes compte 203 : étude Mo nouveau quartier : 6794€

En dépenses compte 2151 : 6794€

En recettes compte 203 : diagnostic préalable embellissement : 5764€

En dépenses compte 212 : 5764€

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 19 décembre 2014**

**Transmis en Préfecture le 19 décembre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 19 décembre 2014**

**Fait à Mey, le 19 décembre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

